



## Fiche d'information et de sécurité : port des EPI

**Description de l'activité :** travaux d'entretien des espaces verts

**Tâche :** utilisation de la débroussailleuse



### Risques

Avant utilisation, lire la notice du constructeur et vérifier l'état général du matériel.

#### Symboles de danger :



Surdité



Chute d'objets



Coupure,  
Amputation



Chute



Inflammable

### Moyens de protection

Lors de l'utilisation du petit outillage, le port des EPI permet de réduire ou d'éviter l'exposition aux risques.



Protection du corps :  
EN 342 / EN 343



Protection des mains :  
EN 388 correspond  
aux gants contre risques  
mécaniques



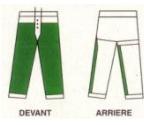
Protection de la tête :  
EN 397



Protection visuelle :  
EN 352-3 pour  
casque  
complet avec  
protection  
auditive



Protection des pieds :  
EN 17249 - 345-2



Protection spécifique :  
Jambière de  
protection EN 381-5  
classe 1



Protection auditive :  
EN 352-1 à EN 352-4



Port du gilet retro  
réfléchissant sur voie  
publique : EN 471

### Consignes particulières

- Avant utilisation, lire attentivement la notice du constructeur et vérifier l'état général du matériel,
- Contrôler et vérifier les EPI avant de les porter,
- Avant de démarrer, vérifier l'absence de personnes à proximité de l'aire de travail,
- En cas de travaux en bord de voirie routière, installer une signalisation du chantier,
- Faire le plein d'essence pendant que le moteur est arrêté et froid. En cas de bourrage, arrêter le moteur et débrancher la bougie,
- Nettoyer la machine après utilisation.